



RLPI prescrit le 25 novembre 2021.  
Arrêté le 22 septembre 2022.  
Enquête publique du 16 janvier au 15 février 2023.  
Approuvé le 29 juin 2023.  
Le président,  
Bernard Leroy

## Plan de zonage



PITRES



- Parcelle
- Bâti
- Surface en eau

### Zones de Publicité Restreinte

- ZPR.1
- ZPR.2.B
- ZPR.4
- ZPR.5

Échelle : 1/ 6500